

Projections – Que m’est-il permis d’espérer

Bonjour,

Voici les différentes conditions de projection et les réponses à vos éventuelles interrogations quant aux possibilités de diffusion du film :

- **Format, durée :**

Il dure 1h48' et tous les formats sont possibles, depuis le fichier numérique HD pour microordinateur + vidéo-projecteur jusqu'au DCP (format cinéma traditionnel).

- **Quand le film sera-t-il disponible ?**

à partir du 30 mars 2022 au cinéma en sortie nationale.

- **Qui contacter pour cela ?**

Philippe Elusse, distribution@d-h-r.org

- **Quel coût ?**

Projeter dans un cinéma avec billetterie ne coûte rien aux organisateurs. Nous partageons la recette billetterie avec la salle. Le droit de projection publique hors cinéma est de 300 € (mais il ne doit pas y avoir d'obstacle financier et le montant des droits pourra être adapté aux possibilités de la structure organisatrice).

- **Qu'est-ce qu'une « projection commerciale » ?**

C'est la projection dans un cinéma, avec billetterie CNC.

- **Peut-on diffuser ce film hors du circuit commercial ?**

Oui, à partir du 1^{er} octobre 2022, dans un café citoyen, une salle municipale, la maison des associations, etc ... Dans ce cas les organisateurs décident des lieux et date de la projection, et du financement de la séance qui peut être sur leur propre caisse avec entrée gratuite, ou entrée payante à prix fixe, ou participation financière libre des spectateurs ...

- **Comment procéder pour faire une projection dans le cinéma de ma ville ?**

Cela peut se faire dans n'importe quelle salle, art et essai ou non. C'est une projection cinéma classique, avec billetterie CNC, ou une projection non-commerciale. Lorsque c'est possible, le groupe local et / ou l'asso partenaire contacte la salle de cinéma et propose une séance avec le film. Si la salle est intéressée elle contacte le distributeur (DHR / Philippe Elusse) qui lui fournit les éléments d'information sur le film, le lien de visionnement, les conditions techniques et financières. Le distributeur peut aussi contacter une salle sur sollicitation d'un groupe local / d'une asso qui n'aurait pas de contact particulier avec la salle, mais qui souhaiterait organiser une projection dans sa ville. Pour info : le film est disponible en DCP (en général ce que veulent les cinémas) via notre stock. Il peut aussi être fourni en Bluray, DVD et fichier numérique HD.

- **Comment obtenir des outils de communication ?**

Dans tous les cas nous fournissons les éléments pour la communication (affiches, 4 pages, films-annonces, liens web et réseaux sociaux). Des frais (achat à prix coûtant + port) sont appliqués pour les affiches et docs papier. Et vous pouvez récupérer des informations à cette adresse :

<http://cooperativedhr.fr/index.php/2021-11-28-18-53-02>

et sur la page Facebook du film : <https://www.facebook.com/Permisdesperer>

- **Est-ce que je peux visionner le film pour préparer la projection ?**

Oui, sur demande à Philippe Elusse / distribution@d-h-r.org

- **Un membre de l'équipe pourrait-il être présent le jour de la projection ?**

Oui si cela est demandé assez longtemps à l'avance. Les organisateurs doivent assurer l'hébergement, et prendre en charge les frais de transport. Une indemnité peut être demandée par certains intervenants.

Contactez Philippe Elusse, distribution@d-h-r.org

- **Quels intervenants peuvent accompagner une projection ?**

Vincent Gaullier et Raphaël Girardot les réalisateurs

Des chercheurs de l'IRD

Des représentants de nos partenaires : le LDH, l'ACAT, WATIZAT ...

Pour gagner l'adhésion du cinéma, il faut avant tout lui faire comprendre que la projection sera un succès. Pour lui, la perspective de réunir 50 personnes et plus, est décisive.

Pour cela une des meilleures méthodes est de bien identifier avec le cinéma une ou plusieurs assos / groupes qui peuvent être associés à la rencontre, en communiquant auprès de leur membres, en participant au débat.

Un plus peut être de créer un groupe facebook. Dès qu'il y a environ 50 inscrits qui sont partants pour une projection, le cinéma sera sensible à cet argument.

Enfin, choisir une date qui permette la présence d'intervenants. C'est un élément déclencheur pour le cinéma, qui sait que quand le réalisateur ou une personnalité se déplace, les spectateurs viennent plus nombreux. Pour choisir cette date, regardez sur notre site, toutes les celles qui sont déjà programmées sont indiquées.

En cas de doute vous pouvez bien entendu me contacter.

Philippe Elusse / DHR distribution

Bonne diffusion !